

REVUE PARISIENNE.

PARIS, 1er février, 1847.

Nous voici dans la région éthérée. — Nous sommes aux Tuileries, au milieu d'un bal immense, un bal tel que, de mémoire de courtisan, jamais, dit-on, n'en vit de semblable. — Mais, peut-être, supposez-vous déjà que je vais vous parler des festivités royales à peu près comme un aveugle parle des couleurs. C'est là un point sur lequel Nicolas ne juge pas à propos de vous édifier; car, si jamais on savait... Chut! Croyez même, si vous le voulez, que je tiens les détails que vous allez lire d'un notaire extramuros, capitaine de la garde nationale, chevalier de la Légion d'Honneur, comme de raison, et, de plus, homme parfaitement vulgaire, ce qui le rend très apte à se laisser vivement impressionner. Va donc pour le capitaine de la garde nationale: ça m'arrange.

Parlons d'abord du matériel. Trois orchestres formidables étaient établis, le premier dans la salle du théâtre, le second dans la salle des maréchaux et le troisième dans la galerie Blanche ou de la Paix. Éclairé à giorno par des milliers de bougies reflétant leurs clartés sur les uniformes de toute l'Europe, sur cinq ou six cents femmes couvertes de diamans, ainsi que sur la resplendissante livrée (argent et rouge) de la maison d'Orléans, la vaste salle de spectacle présentait un coup d'œil véritablement magique. Plus de six mille invitations avaient été adressées. Aussi, dès huit heures du soir, cinq ou six salons étaient-ils déjà remplis, et la foule qui les encombrait tournait-elle un peu à la cohue. Vers neuf heures, la famille royale et le corps diplomatique prirent place sur l'un des grands côtés réservés, et l'orchestre de Thalberg donna aussitôt le signal des danses. Le bal fut ouvert par un quadrille ou au moins M. le duc de Montpensier, servant de cavalier à sa belle-sœur, l'infante de Portugal, et à sa belle-sœur, l'infante de Bragance. Le duc de Montpensier, revêtu du riche costume de magnat hongrois; à droite, la duchesse d'Annam, conduite par un colonel d'infanterie légère dont je n'ai pu savoir le nom, et, en face de ce dernier couple, la jolie duchesse de Montpensier, à laquelle le général Changarnier avait l'honneur de donner la main, galantierio fort délicate à l'armée d'Afrique absente.

J'ajouterai même que ce choix était d'autant plus politique qu'il a eu pour résultat de prouver la validité, souvent contestée, de MM. les lieutenans-généraux. Au fait, le général Changarnier ne s'est pas trop mal tiré des balances et des avant-deux. On remarquait cependant, que ce brave officier allait un peu trop en avant. La jeune duchesse, dont les épaules resplendissaient d'une blancheur éblouissante aux lumières, était vêtue d'une simple robe de gaze; elle était coiffée comme à sa présentation, et de nombreux ferrets de diamans étincelaient dans sa noire et magnifique chevelure. Décidément rien, dit mon capitaine de la garde nationale, n'est plus ravissant que l'infante d'Espagne. Les autres princesses étaient aussi vêtues de robes blanches, mais parsemées de nombreux bouquets de fleurs. Jusqu'à minuit et demi, c'est-à-dire jusqu'au souper, les princesses n'ont pas manqué une seule contradanse, mais on a observé qu'elles se privaient de valser, et mon vieux capitaine, dont la pénétration est proverbiale, attribuait judicieusement cette réserve à l'état intéressant dans lequel, dit-il, quatre atlestes féminines se trouvent en ce moment.

Cependant, l'homme de la banquette ajoutait que, dans un petit bal donné dimanche dernier, par M. le duc de Nemours, vingt danseurs d'élite désignés d'avance par autant de danseuses de choix, avaient volé et mazuriqué sans interruption depuis neuf heures jusqu'à minuit. Expliquera qui pourra cette contradiction. Quant aux augustes époux, tous, excepté M. le duc de Montpensier, se renfermaient strictement dans leur gravité princière.

Puisque me voilà avec madame la duchesse de Montpensier, dont il est d'ailleurs difficile de se détacher, laissez-moi aussi vous raconter ce que je dois à la nature excessivement communicative de mon capitaine de la garde nationale. Ce brave, qui me parait fort avancé dans la confiance de M. de Montalivet n'a fourni les renseignements les plus précieux sur la dot de l'infante Luisa-Fernanda. Que vous parlez de trente millions? Il s'agit bien, ma foi, de cette bagatelle! La dot, dûment inventoriée par le sagace intendant de la liste civile, se compose bel et bien de cinquante millions, représentés, le par des domaines situés dans les Asturies, le royaume de Léon et la Vieille-Castille, dont le rapport, il est vrai, est quelque peu inférieur à la valeur réelle; 2e de cinq millions de capital en rentes françaises; 3e de douze millions d'inscriptions de rentes d'Espagne, hélas! de quatre millions en rentes de Naples, de Rome d'Angleterre. En récapitulant ces items, mon capitaine qui, comme je vous l'ai dit, est fort avancé dans l'intimité de M. de Montalivet, suffoquait de bonheur. Mais revenons au bal.

Le roi, revêtu de l'uniforme de la garde nationale, paraissait jouir d'une santé parfaite, et l'œil le plus exercé n'eût pu découvrir le moindre nuage sur son teint frais et rose. Le roi et la reine des Belges sont arrivés quelques instans après l'ouverture du bal, et l'on a remarqué que Louis-Philippe s'est immédiatement enjuponné de son genre, qu'il a entraîné dans une ombrière et avec lequel il s'est entretenu pendant une demi-heure avec beaucoup de vivacité. A dix heures, la foule était si grande et si compacte, que force était d'aller chercher l'air et l'espace jusque sur les escaliers. On compte trois attaques d'apoplexie, dont une dans le corps diplomatique, et un honnête musulman, qu'une fatale curiosité avait attiré dans la loge, a dû être saigné sur place par M. Bauliens, chirurgien ordinaire du roi. On a même éprouvé quelques instans de crainte pour la vie de l'infant. Heureusement que l'heure du souper est

venue fort à propos appeler une partie des combattans sur un autre terrain. Ah! que ne pouvez-vous, comme moi, jouir de l'enthousiasme de mon capitaine de la garde nationale, au souvenir de ces splendeurs culinaires! Comme ses yeux de citoyen s'animaient en me récapitulant les primeurs abondantes, les asperges, les artichauts, les petits pois, le gibier, les pâtés et les truffes qui surchargeaient les tables royales, le champagne excellent, qu'on en ait dit, et le bordeaux très médiocre, quoi qu'on en puisse dire! Cependant, mon capitaine a remarqué, avec une certaine amertume, que les Anglais, qui se moquent de notre goût pour les légumes, en faisaient une énorme consommation, en vertu du droit inhérent à tout sujet britannique de se donner une indigestion quand bon lui semble.

Enfin, indépendamment du banquet monstrueux de la salle de spectacle, des tables de douze à quatorze couverts avaient été dressées dans la galerie de Diane et dans une autre salle adjacente. C'est là que vont toujours souper les véritables gastronomes qui connaissent les us et coutumes de l'étranger, et que l'on établit habituellement la table des officiers d'ordonnance et des aides-de-camp. Là, point de spectacle, point de musique, point de diversions inutiles, point de bruit importun, si ce n'est celui des fourchettes, mais tout pour l'appétit et pour l'estomac. Aussi me dispenserez-vous d'ajouter que mon ami, le capitaine de la garde nationale, consacra une bonne partie de sa nuit, à se reposer au milieu des débris, aussi voluptueusement qu'Horace au milieu de ses fleurs.

A cinq heures du matin, les sons avaient cessé, et chacun rentrait chez soi, laissant M. de Montalivet pensif et consterné.

A propos de bals, il se succèdent, depuis quinze jours, avec beaucoup de rapidité. Il y a eu bal chez la comtesse de Ch. V..., bal chez le prince de Ligne, bal chez M. Chaux-d'Est-Auge et chez plusieurs autres illustrations des deux rives et des deux aristocraties. Mais, la plus fastueuse de ces réunions dansantes, a été celle du duc de Galerio. Malheureusement l'hôtel de la rue d'Assis est devenu le théâtre d'un événement qui a rappelé un des plus tristes souvenirs de l'époque impériale. Un incendie, occasionné par la contiguïté d'un tuyau de chaleur avec une poutre vermoulue, a éclaté au moment où les quadrilles étaient le plus animés. Bientôt l'épouvante a été générale; la panique a gagné tout le monde, et il en est résulté une confusion qui a favorisé, dit-on, les plus intéressans mystères. On parle de belles dames que la frayeur aurait tellement égarées, que, sorties de l'hôtel avant l'arrivée de leur voiture, elles se seraient précipitées vers le nord-est, tandis que leur domicile légal était au sud-est, et vice versa. Ce ne sont là, bien entendu, que des cancanes gratuits, que le Corsaire jette au vent avec sa malice accoutumée. Mais, ce qu'il y a de certain c'est qu'aux premiers craquemens MM. Molé et Thiers ont prudemment battu en retraite comme gens qui craignent le feu. Cependant ils avaient sous les yeux l'exemple du comte Narcisso de Salvandy, qui ne fut jamais plus bon de son froid, de courage et de galanterie. Quant au duc de Montpensier, il n'a voulu, malgré les plus vives instances, quitter le lieu du sinistre que lorsque l'incendie a été vaincu, que les timides fugitives ont été en partie retrouvées et que les accords ont recommencé.

— Le provisoire et l'intérim règnent rue Saint-Dominique à l'hôtel d'Estissac. M. King est retourné en Amérique. Nous craignons qu'il n'ait quitté la France sans regrets. On ne jouit pas d'un pays dont on ne connaît pas la langue, et M. King ne parlait pas un seul mot de français. Cependant il était affable et gracieux envers nos compatriotes autant qu'on peut l'être quand on ne parle que par gestes, quand on ne s'exprime qu'en potomanie. Madame Ellis, sa nièce, jeune et charmante Américaine, faisait avec grâce les honneurs de la légation; bien reçue, bien accueillie partout, elle courait de fêtes en fêtes, et il se pourrait fort qu'elle préférât la France à la Virginie, sa patrie, Paris à Richmond, son séjour ordinaire. Il est vrai que madame Ellis n'a pas, comme M. King, les rêves de l'ambition pour se consoler. M. King ne vise à rien moins qu'au fauteuil du président Polk; mais avant de s'y assseoir, il aura à lutter contre de nombreux concurrents, dont le plus redoutable est M. Louis Mac-Lane; homme d'état d'un grand talent, M. Mac-Lane jouit en Amérique d'une immense popularité, et il vient d'avoir l'honneur de terminer, comme ambassadeur en Angleterre, la difficile question de l'Orégon.

Mais à Paris, qui succédera à M. King? Sera-ce M. Slidell, avocat distingué de la Louisiane, et membre du Congrès américain? M. Slidell a toutes nos habitudes et tous nos goûts. Il a passé sa vie dans un pays dont la langue française est encore la langue maternelle; et mistress Slidell jouit, par-delà les mers, d'une grande réputation d'esprit et de beauté. Le président Polk ne saurait faire un meilleur choix; mais les présidents des républiques ressemblent aux rois des monarchies constitutionnelles ou absolues, ils ne choisissent pas toujours les plus dignes. En Amérique, la carrière diplomatique n'est pas une carrière proprement dite. La volonté et le bon plaisir du président improvisent un ambassadeur, jusque-là parfaitement étranger aux affaires publiques et à la politique. Les services rendus ne constituent pas une garantie pour l'avenir, pas même pour le présent. A chaque événement, le nouveau président a ses amis, ses créatures et ses parcs, qu'il faut pourvoir. Dans le Nouveau-Monde, les choses se passent comme dans la vieille Europe. Cependant, les postes diplomatiques étant peu tributés, on ne se les arrache pas; et plus d'un négociant, on ne se les arrache pas; et plus d'un négociant, plus d'un avocat préfère, au titre de ministre plénipotentiaire, son comptoir et son cabinet, qui leur rapporte, cent mille francs par an. Les appointemens du président ne sont que de vingt-cinq mille dollars par an, environ cent vingt-cinq mille fr. Cela mérito-t-il le nom de

liste civile? Par là, jugez les autres rémunérations. Le ministre, à Paris, ne reçoit que dix mille dollars, cinquante mille francs; il faut être très riche pour accepter ce poste et le droit de dépenser le double de ce qu'on reçoit.

M. Slidell a un frère, M. Mackensie Slidell, capitaine de vaisseau, qui a fait preuve, presque récemment, d'une fermeté et d'une résolution inébranlables; en pleine mer, non loin de la Jamaïque, une révolte éclata à son bord: le chef des révoltés, c'est un jeune enseigne, c'est le propre fils du ministre de la guerre. Mais la victoire resta à l'autorité légitime. L'enseigne est saisi; on instruit son procès, et vingt-quatre heures après, son corps, suspendu au grand mât, se balançait dans les airs.

Il faut être citoyen américain pour avoir le courage de faire exécuter sur l'heure un arrêt si sévère, mais si juste, quand le coupable est le fils d'un si puissant ministre. C. de B.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE,

Par le Steamer de Boston du 1er d'Avril 1847

SERA CLOSE AU

Bureau de Poste de Montréal,

LE 27 DU COURANT A 7 HEURES P. M.

Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 9 MARS 1847.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le vent est aux rumeurs. En l'absence de faits officiels, l'esprit public se laisse aller à mille et une conjectures sur les affaires du pays. Le cabinet se reforme dans son éternelle inactivité. Comme il n'y a jamais de fumée sans feu, prenons patience, les rumeurs finiront peut-être par tier ce statu quo, dans lequel nous tiennons. M. Draper et ses collègues depuis si longtemps.

Le bruit courant depuis samedi, et auquel toute la presse semble ajouter foi, c'est que le département des postes en Canada va être immédiatement placé, corps et âme, sous le contrôle du gouvernement provincial. Il y a là de quoi réjouir tout le monde. Ce département est loin d'avoir produit quelque satisfaction chez ceux qui prétendent servir et on peut dire, sans exagération que jusqu'à aujourd'hui c'était un vrai fiasco. Il faudra refondre entièrement le système de postage, réduire les taux aussi bas que possible et les placer sur un pied d'uniformité; cela devra être l'objet des travaux d'une commission nommée à cet effet.

Le second bruit qui circule en ville, est celui de la nomination de M. Rolland comme Juge en Chef. Les uns disent que M. James Smith le procureur-général s'en fait juge puitsin. D'autres qu'il se prépare de grands changements politiques et que la nomination même de M. Rolland n'aura pas lieu.

Le Herald a annoncé qu'on a essayé des ouvertures à l'opposition à nos compatriotes qu'il appelle du terme injurieux d'obstructives, et cela sans succès. Nous le savons trop que penser de cette rumeur. Ns nous flatons encore que le gouverneur-général se prêtera pas à l'idée absurde et chimérique d'une coalition entre gens qui ne pourraient s'entendre vingt-quatre heures ensemble; de son côté le peuple canadien ne saurait conserver sa confiance à ceux qui joudraient l'administration actuelle, entièrement perdue dans l'opinion publique.

Certainement si le Elgin se propose de suivre l'exemple de sir John Harvey dans sa conduite à la Nouvelle-Écosse, le même sort l'attend. Autant il a été nos compatriotes bien disposés à augurer favorablement de son gouvernement, à son arrivée milieu de nous, autant il les trouvera inflexibles s'il marche sur les traces de son prédécesseur lord Metcalfe, ou bien sur celles de sir John Trevelyan.

N'aurait-on pas raison de se plaindre, si l'état de choses actuel continuait? n'aurait-on pas même droit d'exiger du gouverneur, qu'avant d'exercer la prérogative de la couronne, avant de faire des nominations aussi portantes que celles qui vont être faites, le chef soit au grand complet? Comment veut-que la confiance règne, aussi longtemps qu'il pourra tel qu'il est? — Les ministres actuels n'ont pas reconnu plusieurs fois eux-mêmes leur incapacité à administrer, en faisant des ouvertures à leur adversaires politiques? Leur faux d'un bout de la province à l'autre, toutes les nuances politiques ont déjà préçu chute depuis longtemps.

En présence de ce qui n'est pas du tout étonnant que l'opinion publique commence à s'impacienter et demander au chef de l'Exécutif une action immédiate le Parlement va bientôt s'assembler. Le mal politique et surtout le mal commercial, intéressés dans les grandes questions économiques vont occuper le pays, ne connaissent rien de ce que le gouvernement. Il n'y a pas temps à perdre. Le Pilot de ce matin réclame à ce sujet, avec beaucoup de raison, qu'Elgin doit savoir qu'en Angleterre, la façon d'un Cabinet est l'affaire de 24 heures ou au plus de deux ou trois jours, si quelques-uns des chefs des partis sont absents de Lond. Dans une occasion, j'ajoute notre confrère, qu'il y a plusieurs jours,

afin de faire venir Sir Robert Peel d'Italie, mais la presse se plaignait amèrement de ce délai. — Quelle différence entre la pratique Constitutionnelle en Angleterre et celle en Canada! Nous avons ici depuis près de deux ans, un ministère incomplet, qui demande sans cesse assistance à ses adversaires, qui tous les mois cherche à droite et à gauche, qui viendra à son secours, un ministère condamné par ses propres amis et partisans, perdu, avili, déshonoré dans l'opinion publique, qui n'a vécu que de fraudes, de corruption et d'intrigues, un ministère impuissant pour le bien, mais tout puissant pour le mal, un ministère, enfin, qui, se voyant jugé par le pays entier, n'aura pas la force ou plutôt la décence de résigner.

Lord Elgin a été maintenant assez longtemps ici pour pouvoir apprécier la situation et les hommes. Il a droit et c'est son devoir d'avoir toujours à ses côtés un cabinet parfaitement organisé pour l'aviser. Jusqu'à aujourd'hui il n'a pas eu ce cabinet.

Quant à toutes les autres rumeurs qui circulent, nous ne savons vraiment d'où elles viennent; puisque ça peut amuser nos lecteurs, les voici: M. Daly doit être fait député maître de Poste général pour le Canada, M. Caron de Québec, juge en chef de Montréal; M. Morin, orateur du conseil; M. La Fontaine procureur général; M. Draper remplacerait M. Hagerman, etc., etc.

Améliorations à Québec, les Sociétés d'Agriculture, etc.

Nous sommes heureux de voir que la ville et le district de Québec prennent l'essor vers les améliorations de tout genre, parmi lesquelles l'on doit compter les chemins de fer, les télégraphes électriques, les docks, les banques d'épargnes, les sociétés de bûches, les sociétés pour éclairer la ville au gaz et la fournir d'eau. Mais la plus importante et la plus désirable de toutes les améliorations est celle de l'agriculture que l'on peut obtenir en grande partie, par l'établissement des sociétés d'agriculture dans toutes les parties du pays. Deux de ces sociétés viennent de se former dans le comté de Dorchester, l'une à Ste. Marie le 23, et l'autre à St. Isidore, le 25 février dernier. Nous publions aujourd'hui avec satisfaction et avec empressement les procès-verbaux de ces deux assemblées, et nous espérons que cet exemple sera promptement suivi par tous les autres comtés du Bas-Canada. Le maximum alloué annuellement à chaque comté en vertu de l'acte des sociétés d'agriculture est £150, et £75 à chaque section de comté, quand il y a deux sociétés dans un même comté. Pour qu'un comté puisse obtenir de l'argent du gouvernement, il suffit qu'il ait souscrit, bonâ fide, une certaine somme d'argent, et alors le montant qu'il reçoit est trois fois le montant qu'il a souscrit, pourvu toujours que ce premier montant n'excède pas la somme de £150, excepté dans le cas où l'une de ces sociétés remplira les fonctions de société de district, alors cette société aura droit à £2000. Mais les fonctions doivent être remplies à tour de rôle par toutes les assemblées de comté d'un même district.

C'est certainement déjà beaucoup que vous excitez par des récompenses à l'amélioration de la culture et des races d'animaux, parce que sans cette culture rajeunie, sans cette amélioration des races, vous ne saurez jamais produire le pain ni la viande à bon marché dans ce pays et de quelque protection, (protection illusoire et surannée) que vous entouriez les produits de nos agriculteurs, vous ne produirez rien autre chose, avec l'exclusion des produits étrangers, que la rareté des matières nutritives et la cherté excessive de ces substances. C'est une absurdité et une injustice que d'accorder une protection excessive, à une classe particulière de producteurs, parce que le nombre des consommateurs est toujours incomparablement plus grand que celui des producteurs pour un produit donné, et que cette protection ne profite à ceux en faveur desquels elle existe jamais au même degré qu'elle est nuisible aux consommateurs.

Mais si ces sociétés d'agriculture sont excellentes, il reste encore quelque chose à faire pour le législateur, il lui reste d'établir des fermes-modèles dans tous les comtés, sinon dans toutes les paroisses du pays, et de prêcher ainsi l'agriculture par l'exemple. Avec nos habitudes enracinées, nous sommes convaincu que l'exemple seul réussira à amener parmi nous un système de culture plus rationnel et plus propre à redonner au pays cette fécondité qui lui souriait quand la terre, donnant et jamais ne recevant, n'était pas encore épuisée par une production incessante. Quand nos cultivateurs sauront que la petite Angleterre, travaillée depuis 20 siècles par le soc infatigable de la charrue, produit annuellement 250 millions de minots de blé, ils se convaincront que la terre ne vieillit que quand on la laisse vieillir et que la bonne culture lui donne la fécondité; et peut-être alors feront-ils des efforts pour se procurer un bien-être et une prospérité auxquels ils n'attendent jamais avec leur système actuel de culture. Cette question des fermes-modèles exige, nous le savons des considérations et des développemens pour lesquels le temps et l'espace nous manquent aujourd'hui. (Journal de Québec.)

NOUVELLES.—FAITS DIVERS. VARIETES.

EMIGRATION EN 1847.—L'émigration des populations Européennes vers l'Amérique sera cette année probablement plus considérable qu'en aucune autre année. Les malheureux Irlandais commencent à quitter leur pays, et le nombre déjà parti est considérable. On pense qu'un plus grand nombre s'embarqueront de bonne heure ce printemps dans les vaisseaux Américains, qui leur portent des provisions. — Une lettre de Sligo, Irlande, porte à plus de

3000 le nombre d'émigrants embarqués, ce port depuis quelques semaines, dans le cœur de l'hiver et malgré toute les rigueurs d'un long voyage à cette saison.

L'émigration sera aussi considérable de l'Europe et du Continent, surtout de l'Allemagne.

Le gouvernement Canadien doit commencer à s'occuper de cette question de l'émigration. Elle est plus sérieuse peut-être qu'on ne pense. Le gouvernement Anglais a déclaré au parlement par la voix de Lord Grey, qu'il viendrait en aide aux émigrants non pour les aider seulement à traverser l'Atlantique, mais pour les aider quand ils seront rendus dans les Colonies; cela peut-être bon pour l'Angleterre, mais pour les Colonies et pour le Canada particulièrement, ça peut avoir l'effet d'amener ici la classe la plus indigente des émigrants. Si on leur promet des secours en Canada, les pauvres y viendront par milliers, et les plus riches, ceux qui ont quelques moyens, s'en iront aux Etats-Unis. C'est pourtant de ces derniers dont nous avons besoin. Nous avons déjà assez de pauvres. — Qui sait si ce surcroît de population vers nos rivages, n'amènera pas quelque famine au pays? Dieu nous en garde! en attendant prenons nos précautions et nos mesures pour que le fardeau ne soit pas trop lourd à nos épaules.

Les Chambres vont se réunir bientôt. Nous recommandons le sujet à l'attention particulière de nos législateurs.

BEAU TRAIT DE GÉNÉROSITÉ.— Les Mélanges Religieux nous font connaître un trait de générosité qui fait certainement le plus grand honneur aux donateurs. M. Charles L'Heureux négociant du village de St. Hyacinthe et Dame Louise Boudreau son épouse, ont donné au Révérend M. Crévier, curé de l'endroit, des propriétés à un montant considérable, pour l'aider à bâtir et fonder une maison de providence à St. Hyacinthe, pour le soutien des infirmes, des vieillards, des orphelins et des pauvres qui y trouveront de l'assistance momentanée. Le don consiste en trois terres contiguës, formant six arpens de front sur trente de profondeur, appartenant au village de St. Hyacinthe, dans une position des plus belles et des plus avantageuses pour y entretenir une petite ville. 2o. en deux autres terres, à une lieue du village, formant six arpens de front sur trente de profondeur, d'une assez grande valeur actuelle et susceptibles de grandes améliorations. 3o. enfin en une terre à bois de quinze arpens en superficie, à une distance commode du village où le bois de chauffage commence à devenir cher.

UN HOMME TUÉ PAR SA FEMME.— Samedi dernier un homme du nom de Cochrane, demeurant dans le faubourg Ste. Anne de cette ville, ayant eu une querelle avec sa femme, celle-ci le frappa avec un ciseau dans l'abdomen; un quart d'heure après le malheureux était mort de ses blessures. La femme et ses deux enfants sont en prison.

BÂTIMENS NOUVELS DU GOUVERNEMENT.— L'exécutif a maintenant devant lui plusieurs plans pour l'érection de nouvelles bâtimens du gouvernement. Le site dont on veut faire choix est ce terrain qui s'étend depuis la Pharmacie de M. Savage jusqu'au jardin qui commence vis-à-vis le coin de la place Jacques Cartier. La bâtisse doit comprendre une maison du parlement et un palais de justice, et ce sera, nous pensons, un édifice imposant qui pourra être vu du fleuve, par la place Jacques Cartier.

LES CHEMINS DE PÉAGE ENTRE LONGUEUIL ET CHAMBLAY.— Plusieurs de nos amis des campagnes du sud nous prient d'appeler l'attention des intéressés à la manière honteuse dont le chemin de péage de Chamblay est tenu. Si l'on fait payer le public, le moins qu'on puisse faire pour lui, c'est de tenir le chemin en bon ordre. Ce chemin est presque impraticable c'est une continuité de cahots et de trous.

Les journaux anglais et français voudront bien reproduire ceci.

Le capitaine Ferguson du 23e de ligne, venu à Montréal de Sorel ces jours passés en visite, est décédé subitement jeudi soir à l'hôtel Tetu. Ce monsieur nous, dit-on, prit un bain de 105 degrés de chaleur jeudi matin et sortit ensuite en voiture. La conséquence fut une inflammation du cerveau.

RIOTEURS AUX ÉLECTIONS PUNIS SÈVÈREMENT.— Nous voyons dans un journal Américain que plusieurs individus ont été condamnés à 6 mois, un an et 18 mois de prison et de travaux forcés, pour s'être rendus coupables de riot aux élections.

Voici la liste correcte des cotiseurs nommés aux dernières élections:— Quartier Est.—Alfred Savago et Michael O'Neil. Quartier Ouest.—Damase Masson et William Thorn. Quartier Ste. Anne.—Joseph Paront et Jas. Robertson. Quartier St. Laurent.—William Kennedy et Louis Compté. Quartier St. Louis.—Laurent Renaud dit Dufréne, et Jean-Baptiste Dubuc. Quartier St. Jacques.—Olivier Pichette, et Bryan Hayes. Quartier Ste. Marie.—Pierre Rottot, et Henri Goguet.

CORPORATION DE MONTREAL.

LUNDI, 8 mars, 1847. Le Conseil s'assemble. Présent.—Le Maire; MM. les Echevins Beaubien et Ferrier; les Conseillers Perrin, Valois, Gibb, Gugg, Lyman, Dorvin, Ouimet, Tully, Larocque, Ward, Gornie, Beaudry, Lynch, Bourret et Footner. Le Greffier lit sur les livres de poll des différents quartiers les noms des Conseillers élus.